



INFO TÜRK INFO - TÜRK INFO - TÜRK

bulletin mensuel • monthly bulletin • maandelijks bulletin

119

10^{ème} année • 38, rue des Eburons - 1040 Bruxelles
 Edité en français et en anglais par le Collectif Info-Türk •
 Tél: (32-2) 2303472 • ISSN 0770-9664 • Dépot légal: 2198
 Abonnement annuel: 500 FB • CCP 000-1168701-45 - Bxl.

BOULEVERSEMENT DU CADRE POLITIQUE DE LA JUNTE

Les élections partielles du dimanche 28 septembre, deuxième consultation législative depuis le coup d'état de 1980, se sont soldées par un grave revers pour M. Turgut Özal, premier ministre, et son parti, le Parti de la Mère-patrie (ANAP) et par une percée spectaculaire du Parti de la Juste Voie (DYP), soutenu par M. Demirel, premier ministre lors du coup d'état et ancien président du Parti de la Justice dissout.

Avec 23% des voix et quatre sièges sur onze, le DYP devient le premier parti d'opposition. C'est incontestablement la campagne de meetings de soutien de M. Demirel qui a assuré cette percée spectaculaire.

M. Özal a reconnu à la télévision être déçu par ses 32% de voix et les six sièges obtenus, et aussi par la défaite de deux de ses plus proches conseillers.

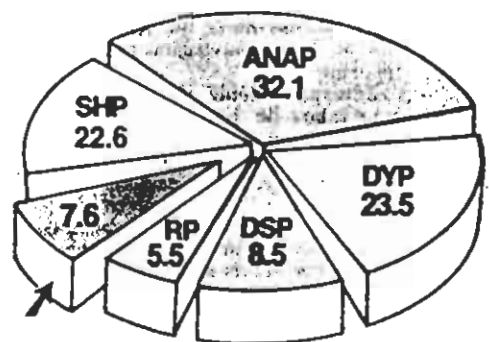
Les pertes par rapport aux 45,15% des voix obtenues en 1983 s'expliquent par un report sur les partis alors interdits, le DYP mais aussi le Parti du Bien-être (RP), héritier du parti islamiste MSP, qui atteint 5,5% des voix. Sur le plan économique, la politique ultralibérale de M. Özal, inspirée des recettes du FMI, a contribué au revers subi par l'ANAP. Pour l'année en cours, l'inflation devrait rester supérieur à 30%, et le taux de chômage dépasse les 20%. Le pays souffre en outre d'une stagnation des exportations alors que les importations ne cessent d'augmenter. Il y a enfin le service de la dette extérieure (près de 27 milliards de \$), qui représente 34% des exportations.

DIALOGUE avec les foules nombreuses qui l'accueillent aux cris de "Sauve-nous, papa!", Demirel, interdit d'activités politiques organisées par un article provisoire de la Constitution de 1982, a bien laissé entendre cette fois que, "franchie cette première marche", il reprendrait toute sa place. M. Cindoruk, président du DYP, élu à Samsun, a annoncé tout de suite la deuxième marche: "Il y aura des élections générales anticipées en 1987 et l'ANAP ne franchira pas la barre de 10%... Le gouvernement a perdu. Il doit s'en aller car il va être désormais incapable de gouverner."

Le DYP réclamera des amendements constitutionnels visant à restaurer les droits des anciens politiciens et à supprimer l'immunité dont jouissent les collaborateurs civils du régime militaire de 1980 à 1983.

Il s'avère qu'avec ces dernières élections, la droite traditionnelle de Turquie est divisée en deux formations principales: Le DYP de l'ancien premier Demirel (23,5%) d'une part, et d'autre part, l'ANAP du premier ministre actuel Özal (32,1%). Les autres partis de droite représentatifs sont: Le Parti du Bien-être (RP), islamiste, et le Parti Nationaliste du Travail (MCP), héritier du parti néo-fasciste dissout, qui ont obtenu respectivement 5,5% et

LES RESULTATS DES ELECTIONS
PARTIELLES DU 28 SEPTEMBRE



AUTRES

	Votes	%	Sièges
ANAP	802.951	32,1	6
DYP	588.654	23,5	4
SHP	565.951	22,6	1
DSP	211.926	8,5	-
RP	138.691	5,5	-
MCP	55.346	2,3	-
AUTRES	137.216	5,5	-
	2.500.737	100,0	11

2,3% des voix. Ces résultats montrant que le parti néo-fasciste n'a pas encore récupéré toutes les voix des Loups Gris, dont une partie votent toujours pour l'ANAP, alors que le parti islamiste RP au contraire s'approchait des scores de son prédécesseur.

Malgré le grave revers pour son parti, le Premier Ministre Özal a affirmé que l'ANAP "gagnerait les élections de 1988". Les réalisations municipales de l'ANAP et la peur d'un retour en arrière ont assuré, en effet, une majorité confortable à ce parti à Ankara et à Istanbul, les deux villes les plus touchées par la violence politique avant le coup d'état. Pour cela, malgré la percée imprévue du DYP, l'ANAP restera une des deux grandes formations de droite et pour la première fois dans l'histoire moderne de Turquie, l'électorat de droite traditionnel devra faire un choix entre les deux complices du FMI: M. Süleyman Demirel, qui a mis en œuvre les mesures économiques draconiennes imposées par le FMI en 1980, et M. Turgut Özal, qui était à l'époque le conseiller principal de Demirel dans les affaires économiques.

Ce qui est le plus significatif dans ces élections partielles c'est que, le mécontentement des masses n'a pas servi la gauche. Alors qu'Özal faisait un beau score dans des régions industrielles, les voix des régions rurales se sont orientées vers le parti soutenu par Demirel. Les victimes des mesures draconiennes imposées par le FMI ont voté donc pour l'un ou l'autre des co-auteurs de ces mesures.

En effet, le mouvement social-démocrate, divisé entre le parti populiste social-démocrate (SHP) de Erdal İnönü et le Parti de la Gauche démocratique (DSP), soutenu par l'ancien premier ministre Bülent Ecevit, n'est pas parvenu à augmenter le pourcentage des voix de gauche par rapport aux élections de 1983 et 1984. Le principal parti social-démocrate, le SHP, avec 22% des voix seulement, devient le second parti d'opposition derrière le DYP. Il n'obtient qu'un siège, celui de son leader İnönü à Izmir. Quant au Parti de la Gauche démocratique (DSP) de Mme Ecevit, avec 8,5% des voix, il n'atteint pas la barre légale de représentativité nationale de 10%.

Comme nous l'avons expliqué dans le numéro précédent, les partis politiques de la classe ouvrière et du mouvement kurde sont toujours interdits. Bien que douze partis politiques aient été autorisés à participer à ces élections partielles, à cause de cette interdiction, elles sont loin d'être conformes aux normes européennes.

Pourtant, la plupart des organisations interdites, dont la DISK, ont déclaré qu'elles soutiendraient le SHP dans le but de fanclir la première marche en vue du changement de la constitution actuelle.

Compte tenu de ce soutien, tous les sondages d'opinion pré-électorales donnaient un score de 30% pour le SHP et seulement 8% pour le DSP soutenu par Ecevit. Les observateurs estimaient qu'une union ou une coalition électorale entre les deux partis socio-démocrates pourrait élever leur voix à plus de 40%.

Pourtant, l'ancien leader social-démocrate Ecevit, refusant toute idée de l'unité des forces, a déclenché une campagne électorale furieuse visant principalement le SHP. Dans chacun de ses discours électoraux, il a affirmé que le SHP aurait été infiltré par les "communistes" et les "révolutionnaires" et a suggéré à des électeurs sociaux-démocrates qu'un tel parti devrait être mis en déroute à n'importe quel prix.

Le mouvement social-démocrate est non seulement divisé, mais il n'a pas su se doter d'un projet crédible en matière économique. Comme disait l'ancien maire social-démocrate d'Ankara, Ali Dinçer, "comment voulez-vous que nous gagnions les chômeurs en leur parlant de droits de l'homme et en laissant à la droite le soin de parler du développement."

L'ÉVOLUTION DES VOTES AUX ÉLECTIONS EN TURQUIE

Gauche	Elections locales - 1977		Droite
CHP (centre-gauche)	42,09	AP (centre-droite)	37,18
TIP (socialiste)	0,51	MSP (islamiste)	6,80
TBP (progressiste)	0,28	MHP (néo-fasciste)	6,73
SDP (socialiste)	0,02	DP (droite)	1,02
TSIP (socialiste)	0,23	CGP (droite)	0,53
	43,13		52,26

Gauche	Législatives partielles-1979		droite
CHP (centre-gauche)	20,14	AP (centre-droite)	46,83
TSIP (socialiste)	1,31	MSP (islamiste)	9,70
TBP (progressiste)	1,18	MHP (néo-fasciste)	6,60
SDP (socialiste)	0,71	CGP (droite)	2,49
TIP (socialiste)	0,71		
	33,05		65,62

APRES LE COUP D'ETAT

Gauche	Legislative nationales-1983		Droite
HP (centre-gauche)	30,46	ANAP (droite)	45,15
		MDP (droite)	23,27
	30,46		68,42

Gauche	Elections locales-1984		Droite
Sodep (centre-gauche)	23,40	ANAP	41,26
HP (centre-gauche)	8,78	DYP (héritier du AP)	13,35
		MDP (droite)	7,11
		RP (héritier du MSP)	4,70
	32,18		66,48

Gauche	Elections partielles-1985		Droite
SHP (centre-gauche)	22,63	ANAP (droite)	32,11
DSP (centre-gauche)	8,47	DYP (héritier du AP)	23,54
		RP (héritier du MSP)	5,55
		MÇP (héritier du MHP)	2,21
		Autres	5,49
	31,10		68,90

Pourtant, contrairement à ce qui est affirmé par certains journaux, le résultat obtenu par l'ensemble des deux partis de gauche n'est pas une défaite, mais une stagnation. En effet, l'ensemble de la social-démocratie, avec 31,1% du total des voix, atteint les scores des deux consultations précédentes: 30,46% en 1983 et 32,18% en 1984.

Ce qui est décevant pour le SHP c'est qu'il n'a pas su obtenir le score, 30%, annoncé par les sondages d'opinion. Il paraît qu'une partie des électeurs potentiels du SHP ont été dissuadés par les "démonstrations" d'Ecevit de voter pour ce parti. Toutefois, ils n'ont pas voté non plus pour le parti soutenu par Ecevit, mais ont apporté leur soutien au DYP.

Après les élections, le mouvement social-démocrate traversera une période d'autocritique et même de règlement de compte entre ses deux composantes.

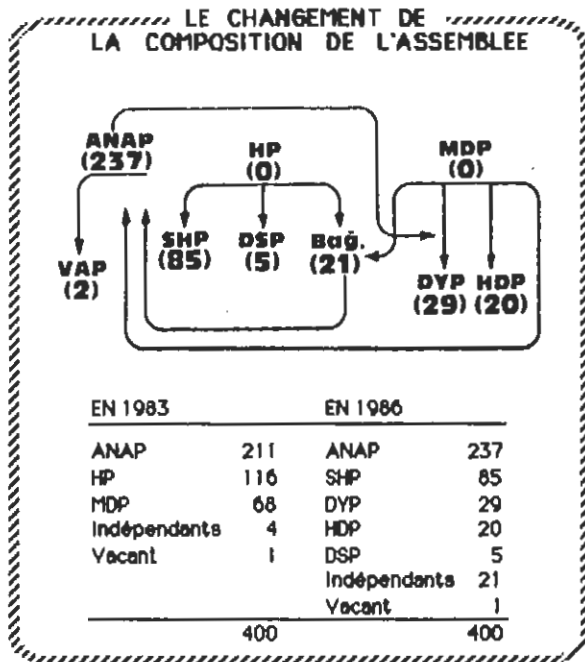
Pendant que les organes administratifs du SHP développaient un débat en vue de rectifier les erreurs commises dans le passé et étudiaient les moyens possibles pour la réalisation de l'unité de toutes les composantes du mouvement social-démocrate, les Ecevit ont tout de suite exprimé leur extrême satisfaction des résultats négatifs pour le SHP et ont confirmé leur ferme opposition à une fusion éventuelle. Le mouvement socialiste européen suit attentivement l'évolution dans la social-démocratie turque.

Quelles que soient les conséquences de ces élections pour les partis politiques représentés actuellement à l'Assemblée Nationale, il s'avère d'ores et dé-

jà que, comme disait *Le Soir* du 30 septembre, toute la philosophie du Président Evren qui voulait doter la Turquie d'une "nouvelle démocratie avec des partis et des hommes neufs" est ainsi battue en brèche.

Tout d'abord, deux partis ayant obtenu la bénédiction de la Junte militaire ont déjà disparu de la scène politique: Le Parti Populiste (HP) et le Parti de la Démocratie Nationaliste (MDP). Par conséquent, les députés élus dans les listes de ces deux partis ont provoqué de tels déplacements de sièges que la composition de l'Assemblée Nationale élue en 1983 a entièrement changé.

Au cours d'une période de trois ans, 192 député sur 399 ont soit adhéré aux autres partis politiques soit ont constitué de nouveaux partis politiques. En d'autres termes, 48% des députés ont changé de cap.



La Presse Européenne et les Elections

Le Monde: "Qui pourrait encore prétendre que rien ne change en Turquie? Avec les élections partielles, le premier ministre M. Özal, a mesuré combien il est difficile de combiner l'ouverture démocratique —fût-elle imparfaite— avec une politique économique libérale, ambitieuse à long terme, mais qui, parce qu'elle accroît les inégalités, est pour l'heure largement impopulaire... L'illusion des militaires selon laquelle on pourrait abolir des partis, faire s'évanouir par les vertus d'un coup d'Etat leur base sociologique et construire de toutes pièces un paysage politique vierge et aseptisé est cette fois définitivement balayée... La social-démocratie turque a peine en cette période à trouver le ton juste. Non seulement elle est divisée et traquée par des courants marxisants mal maîtrisés qui effraient l'opinion mais elle n'a pas su pour l'instant se doter d'un projet crédible en matière économique."

Le Figaro: "Scrutin décevant pour le gouvernement. C'est l'ex-premier ministre Demirel, chassé en 1980 par les militaires, qui apparaît comme le vrai vainqueur des élections partielles. Le premier ministre Özal a en revanche essuyé un revers."

Le Soir: "Les élections législatives partielles ont réussi à bouleverser la vie politique turque en la rendant plus démocratique et plus claire... L'échiquier

politique n'est plus dominé par Özal. Sa popularité a, en fait, chuté dimanche à 32% lui donnant six des onze sièges contestés. Le vrai vainqueur de la consultation c'est le parti de la Juste Voie. Quant au Parti de la gauche démocratique, fondé en 1985 par l'épouse de l'ancien Premier ministre Ecevit, il est considéré comme le grand perdant. La seconde clarification: la Constitution du général Evren et de sa Junte est dépassée par les réalités quotidiennes. Toute la philosophie du président Evren qui voulait doter la Turquie d'une «nouvelle démocratie avec des partis et des hommes neufs» est ainsi battue en brèche."

The Guardian: "La victoire de M. Demirel s'avère comme un coup plus grand porté au Parti Populiste social-démocrate (SHP)... Bien qu'il soit dit souvent que la Turquie n'est pas encore retournée à une pleine démocratie, le dimanche dernier démontre qu'elle est pleinement retournée à la politique de masse."

The London Times: "Le choc d'élections partielles pour le cabinet d'Özal... L'opposition principale social-démocrate (SHP) n'a gagné qu'un siège les votes ayant été divisés par le DSP rival. Pourtant, M. Ecevit a moins réussi que Demirel le DSP n'étant pas parvenu à obtenir 10 pour-cent des voix, nécessaire pour bénéficier de la répartition des sièges."

The Financial Times: "Le succès aux élections partielles marque un retour pour Demirel... M. Demirel et les autres opposants affirment que l'ANAP s'avère ainsi un regroupement artificiel formé après le coup d'état de 1980 et qu'il ne pourra pas survivre aux élections nationales libres. Le Parti populiste social-démocrate souffre aussi de la division des votes par le DSP d'Ecevit qui a récupéré de 8,2% des voix."

The International Herald Tribune: "Özal souffre d'un recul alors que la droite turque regagne du terrain. Le coup le plus dur a été donné à l'opposition parlementaire principale, le SHP."

REUNION PROTOCOLAIRE CEE-TURQUIE

Comme nous avons signalé dans le numéro précédent, pour la première fois depuis le coup d'état militaire en 1980, le Conseil d'Association CEE-Turquie s'est réuni le 16 septembre 1986 à Bruxelles. Les douze ministres européens des Affaires étrangères, sous la présidence de Geoffrey Howe, et Vahit Haliloğlu, leur homologue turc, ont confronté leurs opinions au cours d'un dîner et d'une réunion de travail.

D'après *Le Monde* du 17 septembre, les deux parties se sont livrées, lors de cette première session, à d'étranges exercices et la conférence s'est limitée à une simple réunion formelle et protocolaire.

Ankara se félicite d'être ainsi sortie de la quarantaine où elle avait été mise, en 1980, par les états membres de la CEE pour violation de la démocratie et des droits de l'homme.

Sir Geoffrey Howe a cependant clairement précisé les positions européennes en ces matières. La CEE est consciente des progrès accomplis par Ankara sur certains points et elle attache une grande importance à la poursuite de ce processus. "Comprenez: il n'est pas achevé..."

Avant cette première réunion du Conseil d'Association, les organisations démocratiques turques et européennes ont rappelé une fois de plus la situation des droits de l'homme en Turquie. INFO-TURK, pendant sa conférence de presse tenue le 12 septembre à Bruxelles, a souligné que "la reprise des relations turco-

LE CONFERENCE DE PRESSE D'INFO-TÜRK

A l'occasion du 6ème anniversaire du coup d'Etat militaire en Turquie et à la veille de la reprise des relations entre la Turquie et la CEE, Info-Türk a tenu, le 12 septembre 1986, une conférence de presse dans les salles du Centre International de la presse à Bruxelles.

Au cours de cette conférence de presse, notre porte-parole a présenté le **BLACK BOOK ON THE MILITARIST "DEMOCRACY" IN TURKEY** aux représentants de la presse européenne et des organisations internationales des syndicats et des droits de l'homme.

En plus des faits illustrés dans le livre noir, ont fait également l'objet de cette conférence les exemples tout récents de la violation des droits de l'homme dont les détails figurent dans les pages de ce numéro du Bulletin.

A côté des représentants des mass-media européens, les délégués de plusieurs organisations démocratiques, notamment la Confédération Européenne des Syndicats (CES), la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ), l'Association Internationale des Juristes Démocrates (AIJD), les groupes socialiste et Arc-en-Ciel du Parlement Européen, Amnesty International, le Mouvement contre le Racisme, l'Anti-sémitisme et la Xénophobie (MORAX), la Fédération générale des Travailleurs de Belgique (FGTB), la section de l'Université Libre de Bruxelles de cette dernière (ULB), le Comité national de l'Action pour le Développement et de la Paix (CNAPD), le Centre Socio-Culturel des Immigrés de Bruxelles (CSCIB) et le Conseil Consultatif des Immigrés de Bruxelles, ont participé à la conférence de presse et ont manifesté ainsi leur solidarité avec la lutte démocratique du peuple de Turquie. Etaient également présents à cette conférence les représentants de la Confédération des Syndicats Progressistes de Turquie (DISK), de l'organisation kurde en Belgique (TEKOSER) et de l'Union des Travailleurs de Turquie en Belgique (UTTBB).

Aussi bien la conférence de presse que le livre noir ont eu un grand écho dans les journaux; et notamment les remarques d'Info-Türk en ce qui concerne le caractère réel du régime actuel et la reprise des relations turco-européennes ont été titrés en ces termes:

"Anniversaire noir à Ankara" (*La Cité*)

"Les Communautés européennes passent l'éponge sur la terreur d'état en Turquie." (*De Morgen*)

"Un aval européen à la 'démocratie' militarisée?" (*Le Drapeau Rouge*)

"L'opposition turque: Les Communautés européennes capitulent à Ankara." (*De Standard*)

"L'opposition turque est contre les rapports turco-CEE." (*Het Volk*)

"Le pseudo-régime parlementaire continue à violer les droits de l'homme." (*Syndicats*)

CEE ne sera jamais une contribution à la démocratisation de la Turquie, mais servira seulement à la consolidation d'un régime despotique dans le sud-est de l'Europe. Quant aux déclarations favorables de certains dirigeants européens en ce qui concerne la candidature de la Turquie à la Communauté Européenne comme son 13ème membre, elles constituent, en un mot une trahison flagrante aux principes démocratiques du Traité de Rome."

En effet, à la veille de cette réunion, le Ministre belge des Communications Hermann de Croo, pendant sa visite à Ankara, avait déclaré que la Belgique, pendant son terme de présidence en 1987, soutiendra effectivement la candidature de la Turquie à la CEE. Cette déclaration suivit une très belle affaire conclue à Ankara pendant cette visite: La livraison à la Turquie de 215.000 lignes de Bell Téléphone pour un montant de 2,5 milliards de FB. *La Sahr* du 30 août titrait cette belle affaire en ces termes: "Télécommunication: Les Turcs sont nos premiers clients..."

D'autre part, des membres de plusieurs associations démocratiques belges et immigrées, notamment turques, kurdes, grecques et arméniennes, ainsi que du CNAPD ont manifesté devant l'immeuble du Conseil des ministres de la CEE, leur opposition à la reprise des relations entre la Turquie et l'Europe des Douze.

Pendant la réunion, le ministre grec des Affaires étrangères a empêché la Communauté européenne d'adopter une position commune vis-à-vis de la Turquie. M. Pangalos a déclaré que son pays est contre la reprise des relations et cette opposition était fondée sur quatre points qui intéressaient toute la Communauté: la violation des droits de l'homme, la discrimination des ressortissants grecs d'Istanbul, à qui il est interdit de réaliser les biens qu'ils ont en Turquie, l'occupé-

tion par la Turquie de Chypre et les contestations turques sur les eaux territoriales et les espaces aériens de la mer Egée qui sont aussi les frontières de la CEE.

Malgré le fait que cette opposition a eu pour résultat concret de vider le conseil de toute possibilité de réalisations concrètes puisque toute décision doit y être prise à l'unanimité, la presse turque a rapporté cette réunion, en se référant à la déclaration modérée de Mr Howe, comme un succès pour la diplomatie turque. D'après elle, la communauté aurait donné ainsi le feu vert au développement ultérieur des relations CEE-Turquie.

Pourtant, la réactivation des relations entre la CEE et la Turquie, qui lui est associée depuis 1963, reste pour l'instant au niveau diplomatique, et empêche donc les discussions de dossiers concrets, comme l'aide financière de la communauté et la libre circulation des travailleurs turcs, au niveau ministériel.

En dépit de l'opposition grecque, certains pays comme la RFA, la Grande Bretagne et la Belgique sont pour une réactivation rapide des relations. L'Allemagne fédérale est préoccupée par des dispositions actuelles de l'accord d'association, qui prévoit le libre accès des ressortissants turcs au marché du travail communautaire, à compter du 1er décembre 1986. Une réelle relance de la coopération avec Ankara permettrait à la CEE, estime Bonn, de renégocier le texte initial.

Quant au Parlement européen, il n'a pas changé sa position qui avait soumis la reprise de ses relations avec le Parlement turc à cinq conditions. Après la réunion du Conseil d'association, le Groupe socialiste du Parlement européen a déclaré que la tenue de cette réunion n'est pas une approbation de la situation politique actuelle en Turquie.

Le fichage des "Suspects"

Le Ministère de l'Intérieur a annoncé le 15 septembre 1986 qu'une nouvelle réglementation avait été mise en vigueur en vue de rendre plus efficace le fichage de tous les "suspects" en Turquie.

En vertu de cette nouvelle réglementation, les "suspects" seront classés en quatre catégories. L'identité et les particularités de ceux qui sont suspects "d'actes anarchistes" seront mises sur des fiches oranges; des fiches bleues sont destinées aux déserteurs; les jaunes aux trafiquants d'armes et de drogues et les blanches à ceux qui sont suspects d'autres délits de droit commun.

Sur chaque fiche se trouvera, si possible, une photo du suspect ainsi que les renseignements concernant ses particularités.

Même si un suspect est acquitté par les instances judiciaires, sa fiche sera conservée dans les archives si les autorités policières ne sont pas persuadées de son innocence.

La définition de "suspect" est formulée dans la nouvelle réglementation en ces termes: "Quiconque suscite chez les forces de sécurité la crainte qu'il puisse commettre un crime; ou quiconque est suspecté d'un crime déjà commis mais ne peut être poursuivi juridiquement faute de preuves suffisantes."

Ne peuvent non plus pas échapper au fichage tous ceux qui sont considérés "vagabonds". Selon la nouvelle réglementation, "Quiconque n'a ni moyen de subsistance, ni force de travail ou quiconque n'est pas en état de prouver qu'il a fait des efforts suffisants pour trouver un travail et erre par-ci par-là est un vagabond."

D'autre part, le gouvernement a modifié le 21 septembre la réglementation relative à l'enquête de sécurité sur les candidats aux postes dans l'administration publique. Un décret du 5.11.1982 adopté par le gouvernement militaire de l'époque avait rendu obligatoire une enquête minutieuse sur la vie privée de tous ceux qui voulaient accéder aux fonctions de l'Etat. Cette réglementation a été appliquée de telle manière que même avant d'engager un garçon de bureau, il fallait attendre le résultat d'une enquête approfondie effectuée par les services de renseignements, qui durait en général plus de six mois.

Le nouveau décret du gouvernement d'Özal simplifie désormais cette enquête de sécurité. Ne fera l'objet d'une enquête approfondie que les candidats aux postes clés au point de vue de la sécurité nationale. En tout état de cause, cette enquête sera achevée andéans les deux mois.

Pourtant les candidats à des postes moins importants ne peuvent pas échapper entièrement à cette enquête. Pour cette deuxième catégorie, l'enquête sera limitée à la vérification des archives afin de savoir si le candidat est fiché ou non comme "suspect". Cette vérification se fera en deux semaines au maximum.

Un Nouveau Département Anti-Terror

Le Ministère de l'Intérieur a mis sur pied en septembre un nouveau département pur la lutte contre la terreur. D'après les journaux du 23 septembre, ce département sera composé de six sections différentes spécialisées dans leurs domaines respectifs. Une de ces sections sera chargée de poursuivre des organisations ou regroupements d'opposants du régime turc à l'étranger.

Déjà une centaine de policiers attribués à ce nouveau département sont allés aux Etats-Unis et ont eu une formation spéciale entre mars et août 1986.

La malaise des Magistrats

A l'occasion de l'ouverture de la nouvelle année judiciaire, le président de la Cour de Cassation Nihat Renda a fait état du malaise qui règne au sein de la magistrature turque.

M. Renda a, dans son interview au quotidien *Hürriyet* du 28 août, déclare que:

- les magistrats en sont venu à constater que le principe d'Etat de droit n'est plus respecté en Turquie
- l'autonomie de la magistrature a été entièrement suspendue suite à l'attachement du Conseil Supérieur des Juges et des Procureurs directement au Ministère de la Justice. Un quart des juges et des procureurs est toujours vacant: 1.112 sur 4.287 pour les juges et 665 sur 2.427 pour les procureurs, ce qui explique que les magistrats sont surchargés de dossiers. Chaque juge doit traiter annuellement 1.116 dossiers. De plus, les salaires des magistrats ne sont pas en rapport avec leur lourde responsabilité. Cooperativement aux autres haut fonctionnaires ils sont sous payés.
- les barreaux sont privés de leur autonomie suite à la modification de la législation sur l'ordre des avocats.

Inculpation des Hommes Politiques

Au cours de la campagne électorale en septembre, plusieurs hommes politiques d'opposition ont subi des poursuites judiciaires pour leurs déclarations.

D'après les journaux du 26 septembre, les procureurs ont lancé plusieurs enquêtes à l'encontre des anciens premiers ministres Süleyman Demirel et Bülent Ecevit ainsi que des anciens vice-premiers Necmeddin Erbakan et Alparslan Türkeş. Ces quatre dirigeants politiques sont respectivement présidents des AP, CHP, MSP et MHP; partis politiques dissouts en 1981 par la Junte militaire. Alors que la nouvelle constitution leur interdit de prendre place dans les activités politiques, tous les quatre ont activement encouragé les nouveaux partis politiques constitués par leur proches: respectivement les DYP, DSP, RP et MCP.

Pourtant, Ecevit a été acquitté le 22 septembre à la fin d'un de ses procès par un tribunal d'Ankara. Citons les autres inculpations à l'encontre de nouveaux hommes politiques:

Le 22.9, à Izmir, neuf membres du SHP, parti populiste social-démocrate sont inculpés pour avoir protesté contre la manifestation du parti gouvernemental, ANAP.

Le 23.9, à Istanbul, un travailleur immigré, Musa Bucuk, est arrêté à Istanbul sous l'accusation d'avoir fait de l'agitation pendant une manifestation électorale du DSP.

Le 28.9, à Burdur, le candidat du SHP, Ibrahim Sahin, est traduit devant un tribunal pour avoir outrepassé les interdictions électorales.

D'autre part, un procès de masse à l'encontre de Dev-Yol s'est soldé le 17 septembre 1986 à Erzinçan par la condamnation à l'emprisonnement à vie d'un inculpé et des peines de prison allant jusqu'à 20 ans pour 65 autres.

La Terreur d'Etat à l'Etat

Suite au bombardement du territoire irakien par les Phantoms turcs sous prétexte de ratisser les dernières poches de résistance des militants kurdes, l'Armée turque a déclenché une nouvelle vague de terreur au Kurdistan de Turquie.

Un groupe des députés populistes (SHP), après avoir effectué une visite d'enquête dans cette région, a annoncé le 5 septembre à la presse que règne une atmosphère d'horreur et d'intimidation sans précédent à l'Est de Turquie. D'après l'observation des députés d'opposition:

- l'intimidation et la peur atteignent un tel niveau que les citoyens, craignant d'être harcelés ultérieurement par les forces de sécurité pour leurs dires, refusent de parler, même avec les députés qu'ils avaient élus eux-mêmes,

- les miliciens, chargés par le gouvernement d'empêcher l'accès des militants kurdes aux villages, abusent de leur pouvoir. Même les gens qui n'ont rien à voir avec la résistance kurde sont tués ou bien menacés par ces miliciens par un simple règlement de compte personnel,

- depuis que le gouvernement a promis une prime de 2,5 millions de Liras turques pour chaque information utile à l'identification d'un suspect, on constate une forte augmentation des dénonciations qui s'avèrent souvent sans fondement. Dans une région dans laquelle le revenu annuel moyen n'est guère que de 250 mille LT (350\$), une prime si élevée entraîne les citoyens aux mouchardages,

- la corruption et la contrebande deviennent de plus en plus répandues parmi les fonctionnaires de l'Etat dans la région.

- les citoyens (kurdes) qui ne connaissent pas la langue turque subissent une pression arbitraire et sont toujours humiliés et maltraités,

- le sous-développement de la région continue comme avant et l'Etat n'y existe que comme une force coercitive. Par conséquent, l'affrontement entre la population et l'armée s'amplifie de façon alarmante.

D'autre part, afin de mieux placer sous contrôle de l'Etat tous les villageois kurdes, le gouvernement a mis en œuvre un nouveau plan en vue de regrouper les villages de l'Est.

A l'origine, c'était une idée de l'ancien premier ministre social-démocrate Ecevit, mais dans un autre but: rendre les services sociaux plus efficaces en regroupant les petits hameaux en "villages urbains".

Le gouvernement actuel a décidé de mettre en pratique ce plan dans l'objectif de créer des sortes de grands camps de concentrations. D'après la presse turque, 4.350 villages seraient regroupés dans ces nouvelles zones d'habitation.

Une Gaffe Gouvernementale

Comme nous avons signalé dans le numéro précédent, l'opération aérienne sur le territoire irakien du 15 août 1986 a été effectuée en vertu du principe de "hot" poursuite en affirmant qu'un pays pourrait pénétrer ses forces armées dans le territoire d'un pays voisin "en cas de nécessité impérieuse."

Alors que la Constitution turque exige une consultation parlementaire avant toute action militaire à entreprendre en dehors du territoire national, cette opération de "hot" poursuite a été décrétée par le gouvernement en utilisant ses "pouvoirs spéciaux" sans avoir consulté le Parlement.

Ce fait accompli a été fait l'objet d'un débat parlementaire deux semaines plus tard et le gouvernement a introduit le 3 septembre à l'Assemblée nationale un projet de loi en vue de faire approuver cette opération aux députés.

Pendant les débats sur le projet, il s'est avéré que la référence au droit de "hot" poursuite était une gaffe très risquée au plan du droit international, par-

ce que ce droit peut être utilisé uniquement en haut mer. D'après les spécialistes, le recours à ce principe dans les opérations aériennes ou terrestres peut justifier une riposte éventuelle du pays voisin et peut entraîner la Turquie dans une guerre imprévue.

La majorité gouvernementale de l'Assemblée nationale a ratifié le décret après avoir exclu le terme de "hot" poursuite du texte.

D'autre part, malgré les déclarations triomphalistes du gouvernement après la dernière opération de ratisage, la résistance armée des militants kurdes dans les territoires turcs et irakiens s'est poursuivie sans se ralentir. Plusieurs confrontations armées se sont soldées par la mort de plusieurs militants kurdes ou de membres des forces de sécurité. En même temps, dans les autres provinces du pays plusieurs personnes ont été arrêtées pour leur engagement dans des actions politiques:

Le 28.8, à Istanbul, 40 activistes présumés de Dev-Sol sont arrêtés sous l'accusation d'avoir sac-cagé les bureaux provinciaux du parti gouvernemental, ANAP.

Le 31.8, à Sirtak, dans la province de Siirt, un militant kurde est abattu par les forces de sécurité.

Le 4.9, à Kigi, dans la province de Bingöl, un villageois pro-gouvernemental est tué par des militants kurdes.

Le 6.9, à Mazgirt, dans la province de Tunceli, un villageois est abattu par les maquisards kurdes alors qu'à Hani, dans la province de Diyarbakir, un ancien de village succombait pendant un raid des militants kurdes.

Le 12.9, les forces de sécurité déclenchent une opération d'intimidation et de ratisage à travers le pays en vue d'empêcher des actions de protestations éventuelles à l'occasion de l'anniversaire du coup d'état militaire de 1980. Plusieurs personnes considérées "suspectes" par les forces de sécurité sont pla-

Le 16.9, à Tercan dans la province d'Erzincan, des maquisards kurdes abattent un sous-officier de l'armée et en blessent grièvement un autre. Le même jour, à Eruh, dans la province de Siirt, une personne pro-gouvernementale est abattue par des militants kurdes.

Le 19.9, à Hakkari, les maquisards kurdes tuent un milicien et blessent un autre.

Le 22.9, à Tunceli, un policier succombe sous le feu des militants kurdes et un autre est blessé grièvement.

Le 28.9, à Mus, il est annoncé que 12 militants de gauche ont été capturés par les forces de sécurité avec les publications interdites en leur possession.

La Grève de la Faim dans la Prison

Le 1er septembre 1986, onze prisonniers politiques de la prison spéciale de Nigde ont déclenché une grève de la faim en signe de protestation contre les mauvais traitements.

D'autre part, le député populiste Metin Üstünel (SHP) a annoncé le 30 août que les conditions carcérales dans la prison spéciale de Bartin deviennent de plus en plus insupportables. "Tous les prisonniers politiques sont privés des soins médicaux et très souvent de l'eau potable. Alors que plusieurs prisonniers ont déjà acquis le droit de mise en liberté anticipée en vertu d'une nouvelle loi, les autorités pénitentiaires provoquent des incidents afin qu'ils ne puissent bénéficier de ce droit pour cause d'agissements indisciplinés, a-t-il dit.

Le Contrôle des Rapports Sexuels

En colère contre la continuation des actions de résistance des militants kurdes malgré la mobilisation d'un tiers des effectifs de l'armée turque, les forces de sécurité recourent à des méthodes incompatibles avec la dignité humaine afin de trouver les traces des "suspects".

A Pülümür, dans la province de Tunceli, le 3 septembre 1986, une jeune femme, Necla Yüce, a été arrêtée par les policiers et soumise à un contrôle gynécologique en vue de savoir si elle avait eu un rapport sexuel tout récent avec son mari qui est recherché comme un militant présumé du PKK.

La révélation de l'utilisation d'une telle méthode d'enquête a suscité une grande émotion dans la presse anti-gouvernementale ainsi qu'au Parlement.

Un Jeune Leucémique est Torturé

Un jeune étudiant souffrant de leucémie a déclaré le 10 septembre 1986 qu'il a été torturé au poste de police alors qu'il avait mis les policiers au courant de sa maladie.

Mümin Yasar Serdar avait été convoqué au poste de police pour une enquête relative à sa demande de travail dans un secteur public. Afin d'obtenir certaines réponses que Serdar n'a pas voulu donner, les policiers ont passé à tabac l'étudiant leucémique âgé de 17 ans.

Un avocat âgé de 79 ans condamné

Un avocat âgé de 79 ans, M. Saffet Nezihi Bölük-basi, a été condamné le 24 septembre 1986 par un tribunal criminel à une peine de prison de six mois pour avoir utilisé un langage agressif dans une de ses requêtes adressées à la Cour de Cassation.

Le tribunal, tenant compte de son âge, a commué la peine à une amende avec sursis.

M. Bölükbasi est renommé en Turquie comme l'avocat du poète Nazım Hikmet. Victime de la terreur d'état, Hikmet a lui aussi été condamné à une peine de prison de 18 ans. Après avoir purgé de 13 ans de sa peine, il a été emmêlé, mais sous la menace d'être assassiné il a été obligé de quitter la Turquie et est mort en exil en 1963.

Deux Académiciens Condamnés

Les professeurs d'université, Ali Nesin et Bedros Nisanyan, ont été condamnés le 10 septembre par une Cour martiale pour avoir incité les soldats à la désobéissance, respectivement à 5 mois et à 6 mois et 20 jours de prison.

Tous les deux étaient sous les drapeaux au moment où ils ont été inculpés pour cette accusation.

Ali Nesin, fils de l'écrivain renommé Aziz Nesin, est chargé des cours à l'Université de Berkeley, et Bedros Nisanyan, d'origine arménienne, à l'Université de Yale aux États-Unis.

A cause de cette condamnation ils ne peuvent pas retourner aux États-Unis malgré le fait que leur service militaire est déjà terminé. Plusieurs académiciens américains envoient des lettres aux autorités turques pour protester contre la détention de leurs collègues en Turquie.

D'autre part, le 1er septembre, le chargé de cours à l'Université de Paris Mevlüt Bozdemir a été arrêté à son arrivée à Istanbul et interrogé pendant six jours par la police pour un interview qu'il avait accordé en 1982 à un journal français.

Un Journaliste condamné à 307 ans

L'éditeur responsable de la revue politique Halkın Kurtuluşu, interdite après la proclamation de la loi martiale, Selim Açıkan a été condamné le 27 août 1986 par un tribunal militaire d'Istanbul à une peine de prison de 307 ans et 6 mois au total pour plusieurs articles qu'il avait publiés dans cette revue.

Inculpation d'un Guide de Touristes

Le 10 septembre à Izmir, un guide de touristes, M. Ersin Konuk est traduit devant la Cour de la Sécurité d'Etat pour avoir affiché dans son bureau une carte historique dans laquelle sont indiquées les régions habitées par les Kurdes et les Arméniens. Il risque une peine de prison allant jusqu'à 15 ans pour propagande séparatiste.

Un Journal Interdit par le Gouverneur

A Viranşehir dans la province de Sanlıurfa, le journal local Karacadağ a été interdit le 3 septembre pour une durée indéfinie par le gouverneur.

Ce journal avait révélé qu'un capitaine de l'armée torturait des paysans pendant l'enquête.

D'autre part les responsables d'une revue humoristique, Limon, ont été traduits devant un tribunal criminel le 5 septembre pour avoir ridiculisé le Premier Ministre Turgut Özal.

Un Journaliste Condamné à la Faillite

Une des conséquences les plus tragiques de la mise en application de la nouvelle législation sur la presse en Turquie s'est révélée suite au cri d'alarme d'un journaliste handicapé.

M. Özcan Özgür avait été condamné à une peine de prison de 13 mois il y a quelques années.

Après avoir purgé sa condamnation, Özgür a été ré-engagé par son journal. Mais, quelques semaines plus tard, l'éditeur du journal Yeni Müğla a été traduit devant une cour criminelle pour l'avoir engagé. En effet, en vertu de la nouvelle législation, l'engagement d'un journaliste condamné a été catégoriquement interdit.

Étant privé de tout moyen de subsistance, Özcan Özgür, d'après les dépêches du 4 septembre 1986, s'est vu obligé d'adresser une lettre au Gouverneur de Müğla demandant que Le Fonds d'Aide aux Pauvres et aux Démunis lui attribue une allocation pour pouvoir survivre.

Nouvelle Réglementation de Censure

Le gouvernement a décrété le 5 septembre une nouvelle réglementation sur les œuvres cinématographiques et musicales. Ce nouveau document prévoit l'attribution des subsides à des œuvres de valeur d'une part, mais impose d'autre part un nouveau système de censure sur la vie artistique du pays.

Selon cette réglementation, toutes les œuvres musicales et cinématographiques, y compris des vidéos-cassettes, seront d'abord contrôlées avant leur commercialisation par une commission spéciale composée des représentants des ministères concernés. Si cette commission considère qu'une œuvre contient des éléments nuisibles à l'intérêt public, à la sécurité de l'état ou à la moralité, elle sera transmise à un conseil supérieur plus étargi. Ce dernier aura tout le pou-

d'interdire la distribution d'une œuvre musicale ou cinématographique. La réglementation ne prévoit aucun recours contre la décision de ce conseil.

Inculpation des Artistes

L'acteur de théâtre renommé İlyas Salman a été arrêté le 30 août. Traduit devant un tribunal il risque une peine de prison de deux ans pour avoir participé à une soirée, organisée à Karabük par le parti d'opposition SHP. Salman avait lu à cette soirée quelques poèmes qui ont été considérés par la police comme des insultes à des institutions de l'Etat.

Une exposition ouverte pendant la même soirée a également fait l'objet d'une enquête judiciaire. Cette

exposition regroupait les dessins réalisés par les prisonniers politiques dans la prison et s'intitulait "De l'intérieur à l'extérieur, avec nos sympathies..."

Un album qui contient une sélection de ces dessins fait également l'objet d'une autre poursuite judiciaire.

Deux autres artistes, MM. Ali Ekber Eren et Sadi Gürbüz, qui ont participé à la même soirée sont également recherchés par les forces de sécurité pour leurs représentations déplaisant aux autorités policières.

D'autre part, le 20 septembre, un autre acteur de théâtre, Müjdat Gezen a été inculpé par le procureur de la République pour avoir ridiculisé les émissions de la Radio-Télévision de l'Etat.

Une Nouvelle Pétition des Intellectuels: "Le Pain et le Droit"

Un groupe d'intellectuels turcs a révélé le contenu d'une nouvelle pétition, intitulée "Le Pain, le Droit" et destinée au "Président de la République" ainsi qu'au Président de l'Assemblée Nationale, au cours d'une conférence de presse qu'ils ont tenu le 17 mars 1986 à Ankara.

Le président du Syndicat des Ecrivains Turcs (TYS) Aziz Nesin a déclaré que cette pétition rédigée par un groupe de 21 intellectuels sera ouverte à la signature des autres et sera présentée à ses destinataires après avoir récolté dix mille signatures.

Une première pétition signée par 1.256 intellectuels en 1984 critiquait particulièrement les violations des droits de l'homme suite au coup d'état militaire de 1980 et demandait le rétablissement d'un régime conforme à la Convention Européenne des Droits de l'Homme. Cette pétition avait fait l'objet d'une procédure judiciaire et 59 initiateurs de l'action avaient été jugés devant un tribunal militaire sous accusation de contrevenir aux restrictions de la loi martiale. Ce procès s'est soldé par l'acquiescement de tous les inculpés. (Voir: *Bulletins Info-Türk*, Juin 1984 et janvier 1986).

La nouvelle pétition se consacre à l'évaluation des conditions socio-économique actuelles en Turquie. Nous reproduisons en résumé ci-dessous les points principaux de la pétition:

- La crise économique actuelle qui s'est déclenché après 1980 s'est graduellement aggravé et a influencé toutes les composantes de la société. Alors que les couches populaires souffrent de cette situation, la richesse d'une petite minorité devient de plus en plus incontrôlable. Déjà les chiffres d'affaires totaux d'un groupe de 94 sociétés dépasse la totalité du budget de l'Etat. Cela veut dire qu'une poignée de familles privilégiées devient d'une façon alarmante plus puissante que l'Etat.

- Une série des lois anti-démocratiques et des mesures coercitives sont adoptées l'une après l'autre afin de rendre permanent et d'institutionnaliser ce système de pillage.

- Après l'adoption des mesures économiques draconiennes du 24 janvier 1980, la contribution de l'agriculture au produit national brut s'est réduite à 20,11% alors qu'elle était de 24,33% en 1979. Par contre, la part des profits, des intérêts et des rentes s'est élevée à 58,40% en 1985 alors qu'elle était de 42,88% en 1979.

- Le taux de chômage s'est élevé à 17 pour-cent de la population active.

- Les monopoles de l'Etat dans les secteurs du tabac et du thé ont été supprimés et ces secteurs ont été remis à des entreprises privées. Il faut attendre donc dans ces secteurs de nouveaux licenciements en masse et par conséquent une nouvelle augmentation en flèche du chômage.

- Les ressources naturelles et la main-d'oeuvre ont été remises à l'exploitation des sociétés étrangères qui freinent plutôt l'avancement de la science et de la technologie en Turquie.

- Les syndicats et leurs membres subissent une pression sans précédent. Les activités de certains syndicats ont été interdites avec les décisions arbitraires sans jugement du tribunal et leurs biens entièrement confisqués.

- La vente des terrains aux étrangers est devenue une pratique régulière. Avec l'installation des zones libres, l'intégrité du pays sera considérablement rongée.

- Les dettes extérieures ont doublé depuis six ans, en grimpaant de 13 milliards de dollars à 26 milliards. Avec les intérêts à payer, la somme réelle des ces dettes dépassent 30 milliards de dollar.

- Les dépenses militaires sont plus élevées que la totalité de celle qui sont attribuées à la nutrition, aux services de santé publique et d'éducation. L'allocation budgétaire pour un soldat est 300 fois plus élevée que celle destinée à un citoyen civil.

La pétition déclare pourtant que les signataires sont d'avis que cette situation ne durera pas éternellement et le peuple de Turquie la changera profondément. "Le peuple surmontera sans aucun doute toutes les restrictions sur ses droits économiques et démocratiques et sur ses libertés avec sa volonté et sa conscience propre. Notre peuple sait très bien qu'un changement profond ne peut être réalisé que par l'établissement d'une démocratie bien enracinée. La dignité humaine a été promue au fil des décennies par le peuple et ce fait sera prouvé une fois de plus en Turquie. Nous n'en avons aucun doute," dit la pétition.

Bien qu'à l'origine ce document était titré "le manifeste", il a été rebaptisé "la pétition" au dernier moment pour éviter une nouvelle poursuite judiciaire à l'encontre des signataires.